

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY

SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°101 - 08/02/2021

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

Au Sénat

A suivre cette semaine:

- *En Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées :*
 - o *Audition de M. Christian Lechervy, **ambassadeur de France en Birmanie***
- *En séance publique : plusieurs débats rythmeront la semaine et notamment*
 - o *Mardi à 14h30 : "l'opération **Barkhane**: bilans et perspectives"*
 - o *Mercredi après les questions d'actualité au Gouvernement :*
 - § ***Conclusions du rapport de la commission d'enquête pour l'évaluation des politiques publiques face aux grandes pandémies à la lumière de la crise sanitaire de la covid-19 et de sa gestion***
 - § ***Le fonctionnement des universités en temps covid et le malaise étudiant***
- *Vote sur la proposition de loi visant à sécuriser la **procédure d'abrogation des cartes communales** dans le cadre d'une approbation d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un plan local d'urbanisme intercommunal*



En cliquant sur ce [lien](#), vous trouverez toute l'actualité du Sénat dans l'hémicycle et en commission.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Audition de M. Ali Dolamari, représentant du gouvernement régional du Kurdistan d'Irak



Mercredi 3 février, la Commission a procédé à l'audition du représentant du gouvernement régional du Kurdistan d'Irak, région autonome au sein du régime fédéral irakien.'

Retrouver la vidéo de l'audition en cliquant [ici](#).

Jacques LE NAY a demandé à M. Ali Dolamari s'il percevait le retrait des troupes occidentales de la région comme un signe d'une perte d'intérêt pour la lutte contre le terrorisme dans la région au profit de problématiques plus nationales ou dans d'autres régions du monde. Le représentant du gouvernement régional du Kurdistan d'Irak a expliqué que **le retrait total des Américains, mais aussi de la coalition, serait une catastrophe** pour la région car la Syrie et l'Irak n'ont pas les moyens de stabiliser la région seuls. Une absence de présence militaire suffisante risque de laisser la place pour une résurgence de Daech dans la région mais aussi dans le monde entier. Il a également souligné que la stabilité politique de l'Irak permettra également de chasser Daech de l'Irak et des esprits des irakiens.

Jacques LE NAY l'a également interrogé sur l'attrait économique que représente la région autonome particulièrement par la présence de pétrole dans son sous-sol. Cet attrait attire de nombreux investissements étrangers mais ces investissements se concentrent sur le domaine pétrolier, négligeant **la diversification de l'économie kurde**, souhaitée par Erbil, capitale du Kurdistan irakien. M. Ali Dolamari a affirmé que la réforme de l'économie kurde serait un long processus car elle nécessite des négociations avec Bagdad mais aussi avec les pays voisins, qui font partie des pays investisseurs au Kurdistan.

Ces relations avec le gouvernement fédéral ainsi qu'avec les pays voisins, notamment la Turquie et l'Iran, ont rythmé l'intervention et les réponses du représentant.

Participation aux groupes d'amitiés interparlementaires et d'études

Audition du Quai d'Orsay par le Groupe d'amitié France-Afghanistan



Mercredi 3 février, le Groupe d'amitié France-Afghanistan, présidé par Jacques LE NAY a accueilli Damien Syed, sous-directeur d'Asie méridionale au Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

La discussion s'est concentrée autour de la place des ONG locales et internationales dans le pays. En effet, le Collectif des ONG françaises en Afghanistan a alerté le Quai d'Orsay sur sa crainte qu'un **projet de loi afghan complique l'implantation des ONG internationales** dans la région qui est en plein processus de négociations de paix entre Kaboul et les Talibans. Damien Syed a souligné durant l'échange que ces craintes sont entendues mais que le projet afghan n'a pour l'instant pas abouti.

Groupe d'études "Forêt et filière bois"

Audition de Luc Charmasson, président du Comité stratégique de la filière bois (CSF bois)



La future **Réglementation environnementale du bâtiment, dite RE2020**, actuellement en phase de concertation au Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique, est déterminante pour l'avenir du bâtiment et de la construction. Elle doit permettre à ce secteur parmi les plus émissifs d'accélérer sa transition vers la neutralité carbone.

Dans ce contexte, l'ensemble de la filière Forêt-Bois s'est organisée pour apporter sa contribution à ce vaste chantier. En effet, la part du bois et des matériaux bio-sourcés est appelée à s'accroître considérablement dans le cadre d'une mixité renforcée des matériaux. Proactifs, les acteurs de la forêt et du bois ont rassemblé dans un

document stratégique de filière intitulé « **Plan Ambition Bois-Construction 2030** » leurs dix engagements pour accompagner la transition du secteur de la construction vers la neutralité carbone.

Jacques LE NAY est membre du Groupe d'études qui a auditionné mercredi 2 février Luc Charmasson, Président du CSF, sur les dix engagements de la filière Forêt-bois, regroupé dans son document stratégique lors d'un temps d'information et d'échange autour de la RE2020.

Délégation sénatoriale aux entreprises

Audition de la CPME



Dans la matinée du 4 février, la délégation aux entreprises a pu échanger avec la Confédération des petites et moyennes entreprises dans le cadre de la mission sur les nouveaux modes de travail et de management menée par Martine Berthet, Michel Canévet et Fabien Gay.

Les discussions se sont concentrées sur des sujets très actuels comme le **développement du télétravail**, forcé par la crise sanitaire, son fonctionnement et ses contraintes selon les branches ou encore les limites des méthodes de management appliquées à ce contexte si particulier. Chaque intervenant a souligné l'importance du bien-être psychologique et social au sein de l'entreprise, quelque soit sa taille.

Vous retrouverez l'intégralité des échanges [ici](#) ainsi que le [communiqué de presse](#) correspondant

Retour sur les interventions parlementaires face à la crise

Politique française d'achat de vaccins – question d'actualité au Gouvernement

M. Hervé Maurey, Sénateur de l'Eure et membre du Groupe Union centriste auquel Jacques LE NAY appartient, a dénoncé auprès de Mme Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée chargée de l'industrie, la lourdeur des procédures françaises qui ont conduit à une acquisition en priorité par le Royaume Uni des doses de vaccins développés par Valneva, pourtant une entreprise française.

Retrouvez [ici](#) la vidéo de la question et la réponse.

Dans le Morbihan

A l'écoute des problématiques agricoles

Jacques LE NAY a participé au rendez-vous de la FDSEA et des JA le vendredi 5 février avec les autres parlementaires du département.

Plusieurs sujets d'actualité ont été évoqués :

- Les relations entre agriculteurs et grande distribution ne se sont pas apaisées ; la proposition de loi modifiant la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous afin de préserver l'activité des entreprises alimentaires françaises, tente d'y remédier. Après une 1ère lecture par le Sénat, elle a été transmise au bureau de l'Assemblée le 14 janvier 2020 et son examen n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour.
- Les problématiques de la santé des végétaux face à l'interdiction des produits phytosanitaires ont également fait l'objet de débats.
- Concernant la gestion de la crise sanitaire et ses impacts sur les filières agricoles, Jacques LE NAY a fait part de sa saisine récente auprès du Ministre de l'Agriculture l'alertant des risques d'un nouveau confinement pour la filière horticole.

A l'initiative du Député Paul MOLAC, les parlementaires du département se sont également associés pour écrire au Préfet afin de l'alerter sur les obstacles administratifs et financiers rencontrés par le projet d'abattoir multi-espèce de proximité à Saint-Jean-de-Brévelay.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 42

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires Virginie GUIEAU – Tél : 06 28 61 59 39 Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter , [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés